# 

* Date : 20-09-2006
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2006739788
* Author :

Tribunal de premiere instance de Neufchâteau
Par acte reçu le 12 septembre 2006, au greffe du tribunal de première instance de Neufchâteau :
Bauvir, Françoise Renée M., née le 5 décembre 1955 à Bastogne, domiciliée à 6600 Bastogne, chemin de Renval 19, agissant en vertu d'une procuration, sous seing privé, pour et au nom de :
Brisbois, Julien, né le 12 août 1985 à Bastogne, domicilié à 6600 Bastogne, chemin de Renval 19;
Mihali, Loredana, née le 11 octobre 1977 à Borsa, domiciliée à 6600 Bastogne, rue des Tilleuls 17, agissant en sa qualité d'administratrice des biens et de la personne de son fils mineur :
Brisbois, Anthony Tibie Julien, né le 25 mai 1999 à Bastogne, domicilié rue des Tilleuls 17, à Bastogne;
dûment autorisée, par ordonnance de M. le juge de paix du canton de Bastogne-Neufchâteau, siège de Bastogne, en date du 6 septembre 2006,
ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Brisbois, Daniel, né à Comblain-au-Pont le 21 mai 1957, de son vivant domicilié à Bastogne, rue du Vieux Moulin 14, et décédé le 14 avril 2006, à Bastogne.
Conformément à l'article 793 du Code civil, les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, adressé dans les trois mois de la présente insertion au notaire Joël Tondeur, à Bastogne, chez qui les déclarants font élection de domicile.
Le greffier, (signé) M. Thill.